

ANNEXE VIII
(*article 23*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

AMÉNAGEMENT, CONSTRUCTION ET ACHAT D'ÉQUIPEMENTS
DESTINÉS À L'IMPLANTATION D'UN ÉCOCENTRE DANS
L'ARRONDISSEMENT DE LA HAUTE-SAINT-CHARLES

1. Le projet consiste en la réalisation partielle des plans et devis, à l'implantation d'un écocentre dans l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles destiné à offrir aux citoyens toute la gamme de services essentiels à la gestion des matières résiduelles.

2. Le projet décrit à l'article 1 requiert des services professionnels aux fins de la réalisation notamment des plans et devis, des relevés d'arpentage, des études géotechniques, des estimés de coûts de construction de même que l'engagement du personnel d'appoint en support des professionnels dans l'exécution de ces tâches.

CHAPITRE II

RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET ACHAT DES
ÉQUIPEMENTS DESTINÉS AU PARACHÈVEMENT D'UN ÉCOCENTRE
DANS LE SECTEUR DE L'ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ-LIMOILOU

3. Le projet consiste à augmenter le budget requis pour la réalisation des plans et devis, des travaux d'aménagement et de construction de même qu'à acheter des équipements nécessaires au parachèvement de l'écocentre de Limoilou, destiné à offrir aux citoyens toute la gamme de services essentiels à la gestion des matières résiduelles.

4. Les divers travaux à réaliser consistent en des travaux d'aménagement et de construction, notamment d'excavation, de déboisement, de déblai et de remblai, de construction de chemins d'accès, de dalles de béton, de murs de soutènement, de pavage, d'aménagement paysager et de construction de bâtiments.

5. Le projet décrit à l'article 3 comprend l'achat et l'installation des équipements requis, notamment de matériel informatique, de fournitures et équipements de bureau, de clôtures, de systèmes d'éclairage et de surveillance, de dispositifs d'entreposage, de signalisation, de contenants divers ainsi que les imprévus.

6. Le projet décrit à l'article 3 requiert des services professionnels aux fins de la réalisation notamment des plans et devis, des relevés d'arpentage, des études géotechniques, des contrôles qualitatifs des matériaux, des estimés de coûts de construction, de la surveillance de chantier, des documents d'appels d'offres et l'engagement du personnel d'appoint est en support des professionnels dans l'exécution de ces tâches.

CHAPITRE III

RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET ACHAT DES ÉQUIPEMENTS DESTINÉS AU PARACHÈVEMENT D'UN ÉCOCENTRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE

7. Le projet consiste à parachever les travaux d'aménagement et de construction de même que l'achat des équipements nécessaires à l'exploitation d'un écocentre dans l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, destiné à offrir aux citoyens toute la gamme de services essentiels à la gestion des matières résiduelles.

8. Les divers travaux à réaliser consistent en des travaux de construction, notamment du bâtiment d'accueil, de l'entrepôt et du porche pour les résidus domestiques dangereux et en des travaux d'aménagement paysager.

9. Le projet décrit à l'article 7 requiert l'achat et l'installation des équipements requis notamment de matériel informatique, de fournitures et équipements de bureau, de clôtures, de systèmes d'éclairage et de surveillance, de dispositifs d'entreposage, de signalisation, de contenants divers ainsi que les imprévus.

TOTAL : 546 242,78 \$